



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT PAR  
CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE LE 24 MARS 2020 À 18H00**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Marie Ignaczak, présidente  
M. Denis Leclerc  
M. Jean-Philippe Côté  
Mme Julie Cloutier

Richard Fortin, conseiller technique

**Personne(s) absente(s) :**

Mme Hélène Bergeron

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
- 4. Sujets**
  - 4.1 PIIA - Aménagement d'un projet intégré - Quartier Exalt
  - 4.2 Dérogation mineure - 2020-20003 - 99 chemin du Tour-du-Lac
  - 4.3 Point de discussion - Condos Mont Tourbillon
  - 4.4 Point de discussion - Suivi du conseil
- 5. Date de la prochaine réunion du CCU**
- 6. Varia**
- 7. Clôture de la réunion**

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 18h05.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté.



### **3. Adoption du procès-verbal**

Le procès-verbal de la rencontre du 11 mars 2020 a été accepté.

### **4. Sujets**

#### **4.1 PIIA - Aménagement d'un projet intégré - Quartier Exalt**

Le comité consultatif recommande l'acceptation de la demande de permis 2020-10003, numéro de lot 5 628 488, concernant l'aménagement d'un projet intégré comprenant 21 résidences unifamiliales dans le Quartier Exalt.

#### **4.2 Dérogation mineure - 2020-20003 - 99 chemin du Tour-du-Lac**

Le comité consultatif, après avoir pris connaissance et fait l'analyse de la demande de dérogation mineure 2020-20003, lot 6 037 541, afin de permettre uniquement l'ajout d'une remise supplémentaire de 6 m<sup>2</sup> sur l'immeuble du 99, chemin du Tour-du-Lac, alors que le maximum de remise est atteint, tel que prévu aux normes du Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Alexis Carrier-Ouellet, a.g., en date du 27 février 2020, portant le numéro 3536 de ses minutes, n'entend pas se prononcer sur cette demande et il laisse le soin au conseil municipal de l'approuver ou non.

#### **4.3 Point de discussion - Condos Mont Tourbillon**

Aucune recommandation.

#### **4.4 Point de discussion - Suivi du conseil**

Aucune recommandation.

### **5. Date de la prochaine réunion du CCU**

La prochaine réunion du CCU sera le 15 avril 2020.

### **6. Varia**

Aucun sujet amené.

### **7. Clôture de la réunion**

Clôture de la réunion à 18h50.

---

Marie Ignaczak, présidente

---

Jean-Philippe Côté, secrétaire